

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 27 AVRIL 2006**

**L'AN DEUX MILLE SIX  
LE VINGT SEPT AVRIL A DIX NEUF HEURES,**

Le Conseil Municipal de la Ville d'Aix-les-Bains s'est réuni publiquement, Salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, à la suite de la convocation adressée le 19 avril 2006 et affichée le même jour, sous la présidence de **Monsieur Dominique DORD, Député-Maire.**

### **NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice :	35
Présents :	24
Porteur (s) d'un mandat :	9
Absent (s) Excusé (s) :	/
Absent (s) :	2

### **ETAIENT PRESENTS**

M. DORD, M. GATHIER, M. MILETTO, M. BRUYERE, M. MESTELAN, M. FRUGIER, M. GRANGER, Mme BALABANIS, Mme PENNET, M. PIFFETEAU, M. PHILIPPE, M. BUISSON, Mme MOLLAR, Mme PERRET BOUCQ, Mme CHARLETY, Mme VIAL, Mme CASANOVA, M. MISSUD, Mme AIMONIER DAVAT, Mme DUMANDAG, M. SERRA, M. BOILEAU, Mme OLLIVIER, M. MAUCCI

### **AVAIENT DONNE PROCURATION**

Mme POGUET à M. BUISSON  
Mme PETREL à Mme AIMONIER DAVAT  
Mme CHANTEREAU à Mme VIAL  
M. FOUCRY à M. DORD  
Mme AUDENINO CAMPARDON à M. BRUYERE  
Mme DELACROIX à M. GATHIER  
Mme SAVONET à M. FRUGIER  
M. GRUFFAZ à M. MILETTO  
Mme JACQUER à M. MAUCCI

### **ABSENTS**

Mme BERT MARCAZ  
M. CABON

**SECRETARE** : Mme CASANOVA

### **1. INSTALLATION CLASSEE des Carrières de Grésy sur Aix – Avis de la Commune sur le dossier de renouvellement d'exploitation**

La SECA (Société d'Exploitation des Carrières de Grésy Sur Aix) a présenté le 20 mars 2006, auprès de M. le Préfet de la Savoie, un dossier de demande de renouvellement de son autorisation d'exploitation des carrières et d'extension en profondeur, conformément aux dispositions prévues par le Code de l'Environnement (installations classées).

Le 11 avril 2006, M. le Préfet de la Savoie a ouvert par arrêté la période d'enquête publique réglementaire qui aura lieu en mairie de Grésy Sur Aix du 15 mai au 16 juin prochains.

Aix-les-Bains est dans le périmètre d'affichage légal de cette procédure. Le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable sur le dossier déposé par la société SECA.

**2. BUDGET – Mesures comptables et financières – Prise en charge de la première nuitée des sinistrés d'un bâtiment**

*Question retirée.*

**3. FINANCES – Garanties d'emprunts OPAC**

**Grillons III :**

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve la garantie de la Commune à hauteur de 50 % pour un emprunt de 450.000 euros (les 50 % restant étant garantis par le Conseil Général) destiné au financement des travaux d'amélioration de 27 logements pour le foyer « Grillons III ».

**Rue Cabias :**

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve la garantie de la commune à hauteur de 50 % pour un emprunt total de 170.000 euros souscrit par l'OPAC de la Savoie pour l'acquisition de 3 logements dans le projet immobilier rue Cabias.

**4. FINANCES – Convention d'échange Ville / CCLB Pôle Intermodal**

Par délibération du 19 décembre 2005, le conseil municipal a validé la convention multipartenariale concernant le projet de requalification de la gare. Le Conseil Municipal à la majorité, Mme DUMANDAG, s'étant abstenue, valide la convention fixant les relations financières entre la ville et la CCLB sur ce sujet.

**5. POLITIQUE DE LA VILLE – Demandes de subventions**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à déposer des demandes de subventions auprès de la DRAC pour l'opération « Un été au cinéma, Cinéville » et auprès du FSE et d'autres partenaires dans le cadre des projets d'accueil, d'insertion, de médiation dans les quartiers.

**6. CASINO GRAND CERCLE – Dossier d'extension de l'activité – Autorisation des 15 machines à sous supplémentaires**

Mme DUMANDAG s'étant abstenue, le Conseil Municipal à la majorité donne un avis favorable à l'extension du parc des machines à sous du Casino Grand Cercle, pour l'obtention de 15 appareils supplémentaires, portant le parc de 175 actuellement à 190 appareils, demande l'ouverture rapide de l'enquête commodo et incommodo, prévue par les textes et insiste sur la nécessité, tant pour la Ville que pour le Casino Grand Cercle, d'obtenir cette autorisation dès que possible, pour assurer une relance de l'animation de la Cité thermale d'Aix-les-Bains dès la saison d'été.

La séance est levée à 19 h 30.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Dominique DORD**  
**Député Maire d'Aix-les-Bains**